

## Comptes et gestion de l'année 2025

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Nous vous transmettons en annexe les documents suivants concernant l'exercice 2025 :

- Résumé des comptes de fonctionnement (selon classification administrative), avec commentaires
- Bilan

Conformément à la réglementation, les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiprom SA le 17 mars 2026. Son rapport vous est également transmis en annexe.

En résumé, les comptes de fonctionnement 2025 se présentent comme suit :

	<b>Comptes 2025</b>	<b>Comptes 2024</b>
Revenus	222'607.67	248'969.72
Charges	251'281.99	315'344.44
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>-28'674.32</b>	<b>-66'374.72</b>
<b>Déficit prélevé à fonds de réserve</b>	<b>28'674.32</b>	<b>66'374.72</b>
<b>Résultat final</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Amortissements obligatoires	70'000.00	66'000.00

Quelques précisions sur les différences avec le budget sont données directement dans les comptes.

### Rapport de gestion du Comité Directeur

Durant l'année 2025 le Comité Directeur s'est réuni régulièrement pour la bonne marche du réseau de distribution et le suivi des chantiers. Ceux-ci ont été principalement dus à des ruptures de conduites à Ballens.

En parallèle, le CODIR était associé aux séances de l'AIEGEP (AIEBBM - SAGEP) concernant les investigations entreprises au Grand-Marais. Celles-ci se sont révélées concluantes, tant en matière de qualité que de quantité.

Néanmoins, le Canton aimerait s'assurer qu'une partie de l'eau captée ne retourne pas dans le bassin versant du Boiron par le sous-sol, ce qui fausserait les résultats obtenus lors de ces premiers essais. De ce fait, une 2<sup>ème</sup> série de tests de pompage devraient avoir lieu.

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

### **Le Conseil Intercommunal,**

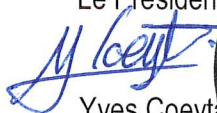
- vu le préavis n° 01 / 2026 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- **D'accepter les comptes 2025 tels que présentés, se soldant par un excédent de charges de CHF 28'674.32, équilibré par prélèvement à fonds de réserve ;**
- **D'en donner décharge au boursier et au Comité Directeur ;**
- **D'approuver la gestion du Comité Directeur pour l'année 2025.**

*Les comptes 2025 et les commentaires les concernant ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 08 avril 2026.*

Pour le Comité Directeur

Le Président :   
Yves Coeytaux

La Secrétaire :   
Gabrielle Neuenschwander



#### Annexes

bilans comparés  
comptes de fonctionnement, avec commentaires  
Rapport Fiprom

*Présenté en séance du Conseil intercommunal du 06 mai 2026*